



# Initiative Côte-d'Or et ses outils financiers

18 février

Pour les entrepreneurs de l'Auxois.

## Structure

- Association à but non lucratif
- Adhérente au réseau Initiative France

## Territoire

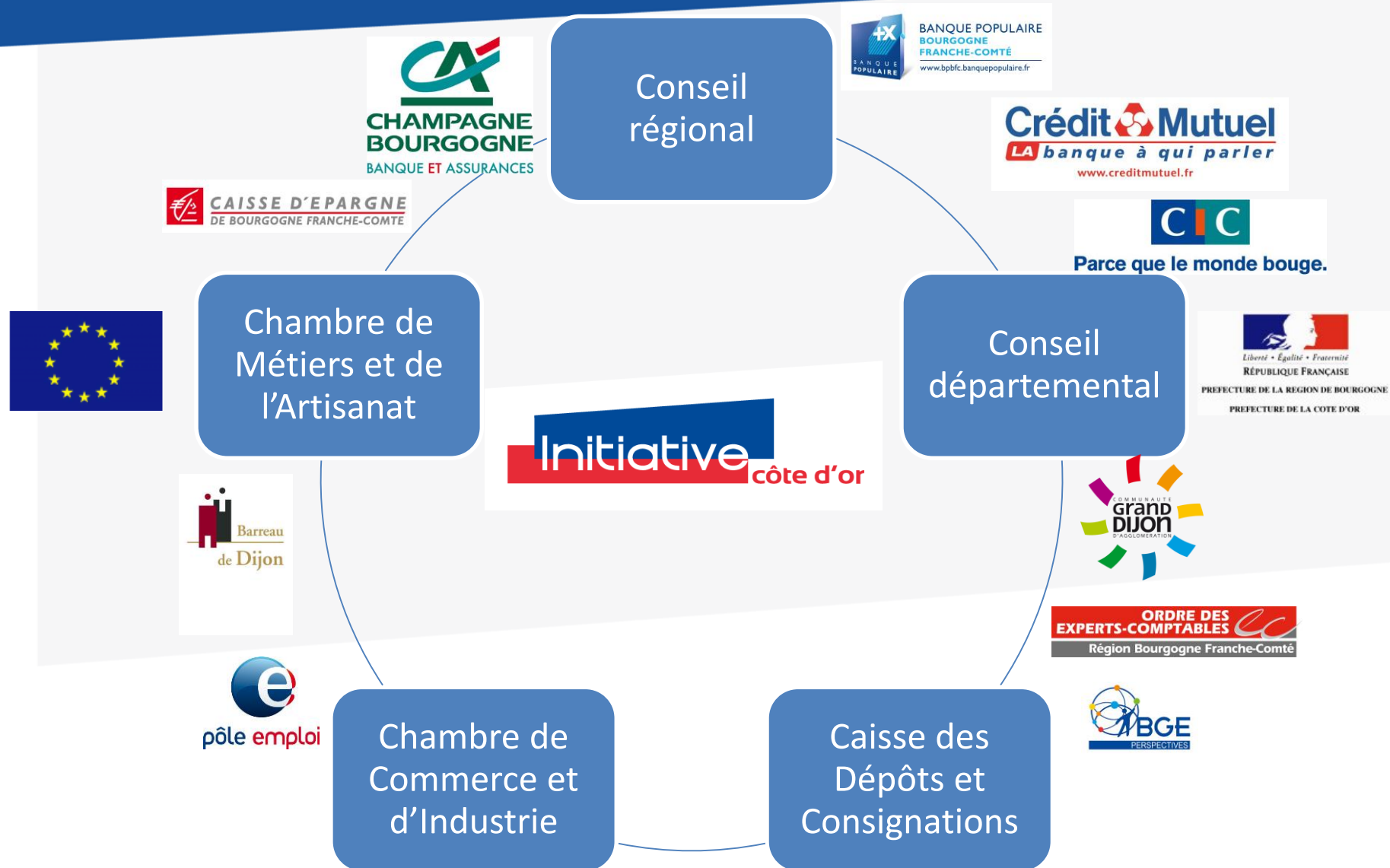
- Côte-d'Or

## But

- Le développement économique local
- La création d'emplois

## Moyens

- Compétences en validation des projets
- Accompagnement au financement des projets
- Financement avec des prêts à taux 0 %



14  
Administrateurs

- Présidente : Fabienne SOMBSTAY,  
Chef d'entreprise

150 membres

- Nos partenaires
- Nos bénéficiaires et anciens bénéficiaires
- Des personnes qualifiées, bénévoles

120 bénévoles

- Membres du Conseil d'Administration
- **Parrains**
- Membres de Comités d'Engagement Locaux

## Optimisation

- Nous analysons la viabilité économique et financière des projets
- Nous optimisons les plans de financement et la trésorerie prévisionnelle

## Validation

- Nous challengeons les projets, au sein de nos comités d'engagements, réunissant des compétences interprofessionnelles locales, qui reçoivent systématiquement le porteur de projet.

## Pérennité

- Nous finançons aussi les besoins que les banques ne souhaitent pas financer (ex. : trésorerie, Stock...).
- Nous nous assurons que les projets soutenus bénéficient d'accompagnements pré et post création.

Nombre d'entreprises financées /14 ans : 1 700  
Montant octroyés : 16 000 000 €  
Taux de pénétration : entre 7 et 10 %

Taux de pérennité à 3 ans : 90 %  
Effet de levier sur les prêts bancaires : 7

Donc un projet que nous soutenons est  
plus viable et mieux financé

## Les outils financiers que nous attribuons.

- 1 - Notre fonds de prêt d'honneur création – reprise (max 40 K€).  
Tout public.
- 2 - Notre fonds de prêt d'honneur **croissance (max 50 K€)**.  
Entreprise de production, de commerce, de service créant de l'emploi.
- 3 - Le fonds de prêt d'honneur **Initiative Remarquable (+ 25 K€)**.
- 4 - Prêt NACRE de l'Etat (max 8 K€) public fragile.

## Les caractéristiques et critères : Prêt d'Honneur création / reprise.

- Montant d'intervention maximal : 40 K€.
- Durée de 2 à 5 ans.
- Suppression du critère d'apport minimal.

*Attention, les CEL peuvent refuser pour manque d'apport.*

- Prêt ~~bancaire~~ professionnel obligatoire à terme et donc à prévoir dans le plan de financement.
- Tout public (y compris agricole (de minimis) et professions libérales réglementées).



## Les critères : Prêt d'Honneur création / reprise.

- Installation en Côte-d'Or.
- Le bénéficiaire : 50 % de participation ou 30 % si dirigeant.
- Critère « d'indépendance » de l'E.: personnes physiques > 50 %.
- Dépôt du dossier « avant » : (date immat. ou date début activité ou date signature reprise ou 1 ans pour 1<sup>er</sup> projet de développement).

# Les caractéristiques et critères : Prêt d'Honneur Croissance.

- Montant d'intervention maximal : **50 K€**. Durée de 2 à 5 ans.
- Pas d'apport minimum.
- **2 emplois minimum dans les 2 ans.**
- Prêt bancaire obligatoire à terme à prévoir dans le plan de financement.
- Critère « porteur de projet » : Le dirigeant associé.
- Pas de critère « d'indépendance » mais groupe < à 250 personnes (PME).
- Objectif : Renforcer le fonds de roulement afin de financer l'accroissement du BFDR en situation de croissance impliquant de l'emploi et dans le but de déclencher l'accompagnement bancaire sur les investissements.

# Les critères : Prêt d'Honneur Initiative Remarquable.

- Issu des fonds des PEE ES captés par Initiative France.
- Engagés par les plateformes comme Initiative Côte-d'Or sur les aspects **création / reprise / croissance**.
- Objectif : Compléter le PH de la plateforme par un prêt d'Honneur visant à aider les entreprises « Remarquables ».
- Remarquable :
  - Dimension territoriale.
  - Dimension Sociale et Sociétale.
  - Dimension Environnementale.
  - Dimension Innovante .
- Montant 24 990 € maxi dans les même conditions que le prêt d'Honneur de la plateforme.
- Accompagnement complémentaire et communication renforcée.

- Public « fragile » (demandeurs d'emplois, bénéficiaires de minima sociaux, - de 26 ans...).
- Montants de 1 K€ à 8 K€ - taux 0 %
- durées 2 à 5 ans.
- Accompagnement pré et post création (3 ans).
- Créations et reprises.

# La méthodologie d'intervention.

- Nous intervenons **avant** la réalisation du projet (date de dépôt du dossier / date sur le Kbis...).
- Nous consulter plutôt avant le banquier ou concomitamment (effet de levier).
- Les dossiers doivent arriver 2 semaines avant la date de comité espérée (pourquoi ?).
- **Un dossier unique pour toutes nos aides** (dossier IP2.0 à remplir en ligne nous demander un identifiant + mdp).  
<https://ip2-0.com> + comptes points d'accueil.
- **Un comité d'engagement unique pour toutes nos aides.**

# 5 permanents.

Directeur :

- Relations partenaires
- Croissance
- Initiative Remarquable



Francis BREUILLER

Chargée de mission :

- Création
- Reprises de fonds



Giovanni CUMAN

Chargée de mission :

- Croissance
- Reprises / rachats de parts
- Initiative Remarquable



Anne-Sophie LEVASSEUR

Assistante :

- Accueil, qualification des projets
- Back-office, recouvrement



Maryline DECOURSIERE

Assistante :

- Accueil, qualification des projets
- Organisation des comités
- Mise en place des prêts



Déborah ATZORI

**03 80 65 92 80**

[contact@initiative-cotedor.com](mailto:contact@initiative-cotedor.com)

[www.initiative-cotedor.com](http://www.initiative-cotedor.com)

# 5 Bonnes raisons de devenir parrain à Initiative Côte-d'Or

Je partage mon  
expérience

Je m'enrichis au  
contact de mon  
filleul

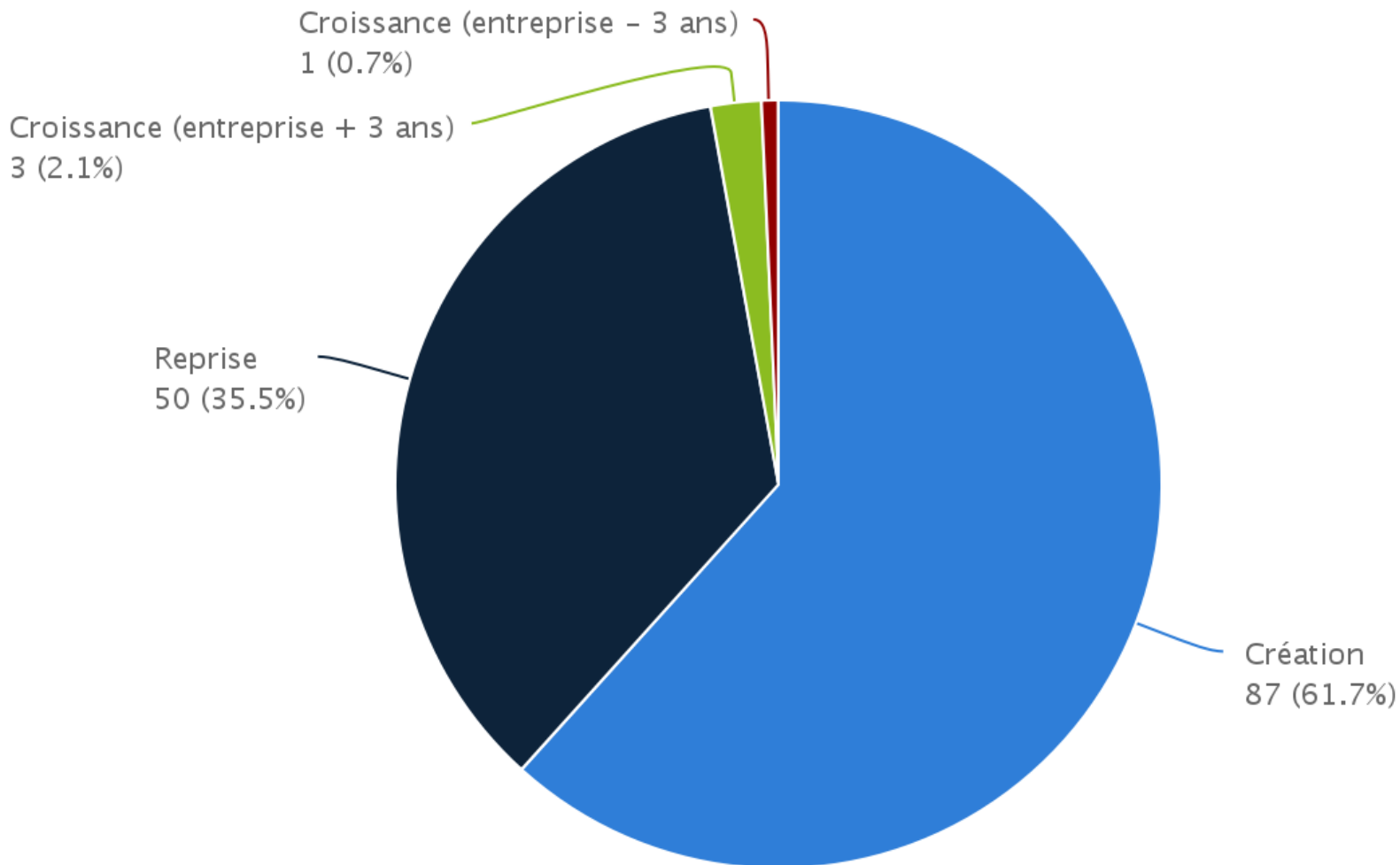
Mon apport est  
concret

J'intègre une  
équipe

Je donne du sens  
à un engagement  
bénévole

# Activité 2015 (141)

Nombre de projets acceptés par type d'aide (141 en tout)





# Activité 2015 (141)

Nombre de projets sur le nord Côte-d'Or : 15

Par communauté de Commune :

-Montbardois : 1

-Chatillonnais : 1

-Semur : 3

-Saulieu : 2

-Arnay : 1

-Sombernon / vallée de l'Ouche : 7